Programme de formations à la restauration **des restanques** pour les particuliers et les professionnels

Année 2016

Pays de Grasse communauté d'agglomération

Communauté d'agglomération Sophia Antipolis

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

CAUE Alpes-Maritimes

Vous possédez des murs en pierres sèches sur votre propriété ? Vous souhaitez les maintenir en état et vous résidez sur l'une des communes partenaires*?

Participez aux journées d'initiation gratuites à la restauration des restanques organisées tout au long de l'année 2016.

→ 4 bonnes raisons de restaurer des murs en pierres sèches

- Lutter contre l'érosion et ralentir la vitesse d'écoulement des eaux de pluies,

- Maintenir l'identité paysagère de notre territoire,

- Abriter une biodiversité riche et spécifique,

- Construire durablement et solide à partir de matériaux locaux : un mur en pierres sèches est plus résistant et plus durable qu'un mur en béton.

→ Venez vous former à nos côtés !

Si la technique de la pierre sèche ne peut se maitriser qu'après une pratique répétée, les chantiers d'initiation proposés vous permettront d'allier la théorie à la pratique, et d'acquérir des connaissances plus approfondies sur :

- Les avantages de la pierre sèche et le petit patrimoine local,
- Le montage et démontage d'un mur,
- La manipulation des outils utilisés sur un chantier de restauration,
- Le diagnostic des murs nécessitant une restauration,
- La maîtrise des gestes techniques en totale sécurité.

→ Depuis 2011, de nombreux chantiers ont déjà été organisés lors desquels plusieurs centaines de personnes ont pu découvrir la technique de la construction en pierres sèches.

PROGRAMME DES FORMATIONS

→ **Horaires d'une journée type d'atelier : 8h30 - 17h00,**
→ **Les personnes intéressées par un atelier devront contacter l'organisateur correspondant afin de connaître les lieux exacts de déroulement et afin de remplir leur fiche d'inscription** *(voir les coordonnées en page 4)*.
→ **Les inscriptions seront closes, au plus tard, deux jours avant la date prévue du chantier. Nombre de places limitées.**

Pays de Grasse

21 mai : Mouans-Sartoux (CAUE),
4 juin : Le Mas,
11 juin : Auribeau-sur-Siagne
25 juin : Briançonnet,
1er et 2 juillet : St-Vallier-de-Thiey,
24 septembre : Escragnolles.

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

18 juin : Ascros,
2 juillet : Carros,
17 septembre : Tourette du Château,
24 septembre : La Penne,
8 octobre : Bonson.

Communauté d'agglomération Sophia Antipolis

30 avril : Châteauneuf,
14 mai : Valbonne,
22 mai : Opio,
28 mai : Coursegoules,
4 juin : Antibes
11 juin : Gréolières
18 juin : Biot,
3 septembre : Caussols,
10 septembre : Tourrettes-sur-Loup (CAUE),
17 septembre : Cipières,
1er octobre : Le Rouret (sous réserve).

Informations complémentaires et sécurité :

Le jour de l'atelier, les participants devront se munir :
→ D'un pique-nique et de 2 litres d'eau par personne,
→ De chaussures adaptées (chaussures de sécurité ou de randonnées épaisses),
→ De gants de jardinage épais ou de gants de manutention,
→ Pantalon de travail (short interdit).
Conseillé : lunettes de protection, ceinture de maintien des lombaires.

Avertissement

Les participants :
→ Doivent résider **sur l'une des 80 communes*** impliquées dans ce dispositif,
→ Devront appliquer les consignes de sécurité pour le travail en équipe (gestes et postures),
→ Devront appliquer les directives de montage d'un mur en pierres sèches,
→ Seront amenés à calibrer, choisir, tailler, transporter et mesurer des pierres,
→ Les organisateurs se réservent le droit, si les conditions de sécurité ne sont pas remplies par un individu, de refuser sa participation le jour de l'atelier,
→ Les organisateurs se réservent le droit d'annuler un atelier en cas d'intempéries.

Renseignements et inscriptions obligatoires :

Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG)

57 Avenue Pierre Sémard - BP 91015 - 06130 GRASSE
Contact : Mme Laurence MASSON - Service Développement Durable
04 97 05 22 58 - lmasson@paysdegrasse.fr - www.paysdegrasse.fr

Communauté d'agglomération Sophia Antipolis (CASA)

449, Route des Crêtes - BP 43 - 06901 SOPHIA ANTIPOLIS
Contact : Mme Fabienne GUITARD - Service Environnement
04 89 87 72 29 - environnement@agglo-casa.fr - www.casa-infos.fr

Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur (PNRPA)

1, Avenue François Goby - 06460 SAINT-VALLIER-DE-THIEY
Contact : Mme Fabienne MÉLINE
04 92 42 08 63 - contact@pnr-prealpesdazur.fr - www.pnr-prealpesdazur.fr

---

Partenaire expert :

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Alpes-Maritimes (CAUE)

26 quai Lunel - 06300 NICE
Contact : M. Joël SIERRA
04 92 00 38 38 - caue06@aol.com - www.caue06.fr

**** Les 80 communes partenaires*** *: Aiglun, Amirat, Andon, Antibes Juan les-Pins, Ascros, Auribeau-sur-Siagne, Bar-sur-Loup, Bézaudun-les-Alpes, Biot, Bonson, Bouyon, Briançonnet, Cabris, Caille, Carros, Caussols, Châteauneuf, Cipières, Collongues, Conségudes, Courmes, Coursegoules, Cuébris, Escragnolles, Gars, Gattières, Gilette, Gourdon, Grasse, Gréolières, La Colle-sur-Loup, La Penne, La Roquette-sur-Siagne, Le Broc, Le Mas, Le Rouret, Le Tignet, Les Ferres, Les Mujouls, Mouans-Sartoux, Opio, Pégomas, Peymeinade, Pierrefeu, Revest-les-Roches, Roquefort-les-Pins, Roquestéron Grasse, Saint-Antonin, Saint-Auban, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Jeannet, Saint-Paul de Vence, Saint-Vallier-de-Thiey, Sallagriffon, Séranon, Sigale, Spéracèdes, Toudon, Tourette-du-Château, Tourrettes-sur-Loup, Valbonne Sophia-Antipolis, Valderoure, Vallauris Golfe-Juan, Vence, Villeneuve-Loubet.*

Conception : Direction de la communication du Pays de Grasse © Franck Follet - © Louis-Michel Duhen - © MIP de Grasse - avril 2016